::: Les Mémoires ::: d'un Policier Lillois

LES RISQUES DU MÉTIER

Toutes qualités : intelligence, audace, courage, abnégation sont exigées de celui qui chasse le malfaiteur et qui souvent paie de sa vie son souci du devoir

Dans notre précédent article, nous avons vu de quelle tragique manière, se termine parfois pour le poursuivant, la chasse aux malfaiteurs. Le bilan remarquable des arrestations d'assassins, escrocs, voleurs et apaches de tout acabit, addition impressionnante de la carrière de Jules Sapin, possède une sévère contre-partie dans les risques journaliers courus par ce policier.

Il n'est de jour, — on pourrait dire d'heure et de minute, — où, dans leur lutte constante contre le Crime, les défenseurs de la Société ne soient sous la menace d'une fin prématurée, épilogue sanglant de leur carrière obscure et laborieuse. C'est l'honneur de ceux qui nous protègent de faire délibérément abstraction du danger...

« ...d'aller au but marqué sans que l'âme faiblisse
» Et ne s'attendre à rien de la postérité,
» C'est d'accomplir dans l'ombre leur humble sacrifice... » (*Lalo.*)

Les pièges, les embûches

Maintes fois, au cours de son existence d'aventures professionnelles, Jules Sapin fut en prise aux attaques, aux embûches, aux pièges divers semés sur sa route par des malfaiteurs désireux de voir disparaître l'ombre redoutable du gaillard décidé, obscurcissant le champ de leurs maléfiques entreprises. Constamment sur ses gardes, l'agent eut quelquefois à combattre rudement pour « sauver ses os » d'un désastre. Jamais il ne fut surpris par ses adversaires. Un de ses collègues qui fut, lui aussi, un policier de la vraie race, Auguste Leca, le dépeignait de cette formule lapidaire : « Adroit comme un renard, têtu comme un bouledogue ».

Revolver au poing dans le canal

Un jour, Pollet, Sapin et Baron filaient un repris de justice des plus dangereux, Germain T..., déjà condamné quinze fois pour vols, attaques nocturnes et autres gentillesses du même ordre. Interdit de séjour, la gouape fut signalée à Loos, où elle rôdait en quête d'un mauvais coup. La sûreté décida de coffrer le joli monsieur et lui dépêcha Sapin et ses amis. Malheureusement pour la police, le gaillard, mis en éveil par un « poteau » de sa trempe, réunit avec lui une douzaine de chenapans notoires, et, encadré de ses gardes du corps, se réfugia dans un estaminet de la Planche-à-Quesnoy.

Les inspecteurs, insoucieux du danger, se rendirent aussitôt dans le cabaret. Ou du moins, ce fut Sapin qui eut l'audace d'y pénétrer, tandis que ses collègues gardaient la route longeant le canal... Ce fut une belle bagarre. T..., d'abord « accroché » par Sapin, put se dégager, sauter par une fenêtre et... voir la route barrée à droite et à gauche. L'homme hésita une seconde, prit un élan désespéré et vlan il piqua une tête dans le canal. On était au mois de janvier, et il faisait ce jour-là un froid de loup !

A son tour, Sapin bondissait par la fenêtre et d'une seule battue, plongeait à son tour dans l'eau glacée. Ce fut un singulier match de vitesse ; l'homme avait de l'avance et nageait comme une carpe, Sapin, retardé par son revolver tenu d'une main, forçait l'allure.

T... arrivé en face de la propriété de M. Descamps, se hissa sur la berge et disparut dans le parc. Sapin suivait toujours, abordait, fouillait les buissons et, grelottant, transi, découvrait et tenait sous le canon de son revolver, le célèbre T..., jusqu'à l'arrivée de ses collègues.

Une résistance désespérée

Les agents eurent encore à soutenir une bataille en règle contre les amis de l'escarpe accourus sur leurs traces. Après un échange copieux de horions et une série de « Knock-out » dans les rangs des apaches, ils purent enfin emmener T...

Celui-ci exhortait ses amis à « flanquer les trois v... dans le bouillon » : peu s'en fallut d'ailleurs que cette éventualité se produisit ; les inspecteurs durent à leur résistance désespérée et à leur science de la bataille dans la rue, de ne point être éventrés et jetés à l'eau.

T... était un spécialiste de la fuite au plongeon. Quelques mois auparavant, il se dérobait à l'étreinte de Pollet lancé à sa poursuite à travers le bois de Boulogne, en gagnant les quais et en se jetant dans la Deule. Envoyé à la Guyane après condamnation à la relégation, T... essaya de s'évader en traversant le Maroni à la nage. Happé par un crocodile, il ne put revenir « sonner » Sapin, comme il le lui avait promis en plein tribunal.

Seul, contre quatre bandits

Une autre fois, Sapin n'hésita pas à se jeter seul sur un redoutable cambrioleur recherché pour divers méfaits criminels. Le bandit était accompagné de trois de ses associés ; le combat fut rude et le principal intéressé, Four..., fit lâcher prise au policier en lui broyant le pouce droit à coups de dents. Vaincu par la douleur, le pouce droit d'ailleurs paralysé, Sapin vit l'escarpe filer sous ses yeux... Furieux de son échec, la main en écharpe, le policier se remettait le lendemain à la piste de F... et l'arrêtait le soir même !

Un browning qui passa de main en main

Après les hostilités, Sapin fut chargé à nouveau de la surveillance du quartier de Wazemmes et en particulier du Marché de la Nouvelle-Aventure.

Certain jeudi, l'agent prit en filature un jeune couple aux allures louches, et qui lui paraissait en quête d'un mauvais coup à faire. Son pressentiment ne l'avait pas trompé. Vers la fin du marché, l'homme, un fieur V..., s'approcha d'une ménagère et plongea la main dans son sac.

Il la retira vide... mais déjà Sapin avait empoigné le voleur et le dirigeait vers le commissariat voisin, du 6e arrondissement. Chemin faisant, comme l'apache se débattait, un poilu en permission, M. Louis Croiguy, prêta main-forte à l'agent. Mais la complice du malfaiteur, Gabrielle F..., s'était glissée derrière le groupe : elle parvint à saisir dans la poche de son compagnon un revolver dont elle pressa la gâchette à plusieurs reprises en visant l'agent et le soldat. Ceux-ci l'échappèrent belle ; la misérable fille, heureusement pour eux, ne connaissait pas le maniement de l'arme, un énorme browning armé mais mis au cran d'arrêt. Cependant, le prisonnier se débattant aux mains de ses gardiens, criait à Gabrielle V... : « Tire ! mais tire donc !... ». Sentant le danger, le soldat Croigny se précipita sur la furie. Il avait dû lâcher l'homme ; celui-ci n'était plus maintenu que par Sapin. D'un furieux effort, il se dégagea des mains de l'agent, saisit le pistolet des mains de la femme, et ayant tiré le cran d'arrêt, ouvrit le feu sur le policier...

Sapin saisit à son tour son revolver, et un duel tragique commença. Ripostant coup pour coup au bandit décontenancé, l'agent finit par en imposer au forcené, qui prit la fuite, suivi de sa compagne.

Visé, en plein cœur par un malfaiteur, mais...

Les agents du poste voisin avaient entendu les détonations ; ils s'élancèrent au-devant du couple, mais comme ils étaient sans armes, les braves gens durent essuyer le feu de l'apache sans pouvoir riposter.

Sapin arrivait au galop. V..., se retournant soudain, lui tirait à bout portant en plein cœur. L'arme s'enraya, sauvant l'agent d'une mort certaine. Rejoint place des Quatre-Chemins, V... reçut de la foule une effroyable correction ; ce fut une vraie loque humaine qu'on put à grand'peine arracher à la justice populaire, et qui fit au poste une entrée bien peu triomphale...

Un paisible spectateur du drame, M. Gaston Desbonnets, fut frappé d'une balle qui lui traversa l'avant-bras. Ce fut heureusement le seul blessé de cette tragique chasse à l'homme.

Le soldat Croigny obtint pour sa bravoure, le 10 février 1920, la médaille de bronze du dévouement.

La seule récompense d'une carrière pourtant belle : 20 francs de gratification

Quant à Sapin, il reçut, devinez quoi....... *vingt francs de gratification ! ! ! !*

Ce fut la seule récompense de toute une carrière de bons et loyaux services, de dangers de toutes sortes courus de jour et de nuit dans la terrible chasse à la bête humaine.

Sapin n'a même pas reçu l'humble médaille qui salue d'un hommage cependant bien mince, le départ pour la retraite des vieux policiers. Est-ce un oubli ? On aimerait à croire que bientôt celui-ci sera réparé, au nom même de cette Justice, dont il fut un simple, mais fidèle et courageux soldat.

Henri LUTIGNEAUX.

— FIN —

POUR L'AVIATION

On nous communique :

L'Administration de la guerre, désireuse de faciliter l'instruction au pilotage des jeunes gens de la classe 1924, retenus jusqu'à présent par leurs études, leur a réservé un certain nombre de places de boursiers de pilotage d'avion.

Une série d'examens va avoir lieu en août. Les jeunes gens titulaires du brevet élémentaire ou d'un diplôme supérieur sont dispensés d'examen d'instruction générale sur production d'une copie certifiée conforme par le Maire, du titre entre leurs mains.

Les jeunes gens de la classe 1924, désireux de devenir pilotes aux frais de l'Etat dans une école civile et de ne faire ensuite que dix-huit mois de service dans l'aviation militaire, doivent se hâter et demander tous les renseignements utiles au ministère de la Guerre, Direction de l'Aéronautique, 4e bureau, 231, boulevard Saint-Germain, Paris.

Qui peut prétendre au secours de la fondation Léon Landau

Chaque année, à l'occasion du 1er janvier, deux prix de 5.000 francs chacun, le prix Léon Landau et le prix Charlotte Landau, sont attribués par une *Commission spéciale siégeant* au Ministère de l'Hygiène.

Le premier est destiné à soulager la misère d'un jeune homme pauvre, orphelin, travailleur, honnête et reconnu pour mieux le mériter.

Le second, institué en mémoire de la mère du bienfaiteur, Mme Charlotte Landau, est destiné à soulager la misère d'une femme âgée d'au moins cinquante ans, pauvre et sans famille reconnue pour *mieux* le mériter.

C'est dans ces conditions que, depuis 1920, ont été attribuées chaque année les deux prix fondées par M. Léon Landau.

La Commission spéciale a constaté à plusieurs reprises que des candidatures assez nombreuses qui des divers points de la France surgissent, la plupart ne répondent pas aux intentions du testateur. En effet, la catégorie qu'il a visée n'est pas celle du simple malheureux, quelque intéressante que soit leur infortune c'est celle plus spéciale de ceux privés de ressources et d'appuis moraux et familiers. Cette interprétation de la volonté de M. Léon Landau n'est pas contestable.

Il est désirable que l'on connaisse exactement ses intentions bien nettes afin d'éviter toute méprise et tout malentendu, et aussi afin que ceux qui se trouveraient dans les conditions requises n'hésitent pas à se mettre en instance près du Préfet de leur département qui instruira leur demande et la fera parvenir en temps utile pour la prochaine attribution des deux prix dont il s'agit.

La Ligue des Droits de l'Homme s'occupe de la reconstruction des régions dévastées

On nous communique :

Le Congrès de la Fédération de l'Aisne de la Ligue des Droits de l'Homme se fait un devoir de rappeler que la Ligue a été la première organisation qui, dans son Congrès National de 1916, a réclamé une loi garantissant l'intégrale réparation des dommages matériels de la guerre, qu'elle a poursuivi la propagande en ce sens pendant les hostilités et après l'armistice, qu'ainsi la Ligue a largement contribué au vote de la Loi du 17 avril 1919.

Il constate malgré le vote de cette loi de justice et d'égalité entre sinistrés, qu'à l'heure présente, une majorité de petits et moyens sinistrés attendent encore les premiers éléments de la reconstitution.

Le Congrès conformément aux résolutions du Comité d'Action des Régions Dévastées émet le vœu 1 Qu'aucune atteinte ne soit portée, ni par circulaires ni par décrets à la loi du 17 avril 1919, charte des sinistrés ;

2 Que les Pouvoirs publics, au moment du règlement de l'occupation de la Ruhr passent avec l'Allemagne tous accords favorables à la reconstitution et en particulier un accord relatif à la collaboration ouvrière allemande pour la fourniture de matériaux et de main-d'œuvre qualifiée dans les pays libérés.

Dans l'intérêt général des sinistrés ;

Le Congrès engage les Ligueurs de l'Aisne et des autres départements dévastés à propager cette idée d'une collaboration ouvrière allemande afin de hâter la réparation des dommages, pour aider à de meilleurs rapports entre la France et l'Allemagne animés alors d'un esprit démocratique seule garantie d'une paix véritable entre les deux pays.

Chemins de Fer du Nord

LES TRAINS DE PLAISIR HAZEBROUCK-BOULOGNE SONT SUPPRIMES

La Compagnie du Chemin de Fer du Nord informe MM. les Voyageurs que les trains de plaisir H. B. et B. H. Hazebrouck-Boulogne et retour qui donnaient correspondance à Hazebrouck aux trains T. D. et D. T Tourcoing-Dunkerque et retour, seront supprimés à partir du dimanche 5 août.

Les voyageurs qui seraient munis de billets délivrés pour le train du 5 courant seront acceptés dans les trains ordinaires, sans payer de supplément.

Chemins de Fer de l'Est

Les Vosges en auto-cars

La Compagnie des Chemins de fer de l'Est a l'honneur d'informer le public qu'elle a organisé pour la saison d'été les services d'auto-cars désignés ci-après permettant de visiter une des parties les plus pittoresque des Vosges.

Circuit A. — Belfort-Gérardmer-Belfort, via le ballon d'Alsace, Bussang, Wesserling, la route des Crêtes, le Hohneck, la Schlucht, Gérardmer, la Bresse, Cornimont, le Thillot, Saint-Maurice.

Départ tous les dimanches, mardis, jeudis et samedis jusqu'au 16 septembre inclus.

Circuit B. — Belfort-Ballon d'Alsace-Belfort via Giromagny, le Ballon d'Alsace, Sewen, Masevaux.

Départ tous les jours jusqu'au 16 septembre inclus.

Ces circuits prolongent : à Belfort, les services automobiles des chemins de fer P. L. M. « Route des Alpes et du Jura » ; au Ballon d'Alsace, les services automobiles des chemins de fer d'Alsace et de Lorraine « Mulhouse-Route des Vosges » ; à Gérardmer ou à la Schlucht les circuits automobiles «Vittel ou Contrexéville à Colmar.

Pour tous renseignements s'adresser : à Paris, à la gare de l'Est (bureau des renseignements) ; au service commercial des chemins de fer de l'Est, 13, rue d'Alsace ; aux gares de Belfort et de Gérardmer.

Service Automobile de Strasbourg à Liège

A l'occasion des grandes vacances, l'administration des chemins de fer d'Alsace et de Lorraine et les Compagnies de l'Est et du Nord ont l'honneur d'attirer l'attention du public sur l'attrait tout spécial que présente, pour les amateurs de grand tourisme, le service automobile, de création récente, de Strasgourg à Liège (620 kilomètres en trois journées, ou vice-versa.

De Strasbourg vers Liège, la première étape constitue une randonnée à travers les Vosges par le Donon et conduit le touriste à Nancy par Raon-l'étape et Lunéville ; la seconde étape s'effectue de Nancy à la frontière belge par le Grand Couronné de Nancy, Verdun et ses forts, Bazeilles et Sedan ; la troisième étape se poursuit enfin à travers les Ardennes Belges, la riante vallée de la Semois, et, après la visite des Grottes de Han, conduit le touriste à Liège par Dinant, la vallée de la Meuse et Namur.

Départs de Strasbourg et de Liège les lundis et jeudis.

Prix pour 3 étapes : 265 fr. ; location : 5 fr. ; pour 2 étapes : 190 fr. ; location : 4 fr. ; pour 1 étape : 115 fr. ; location : 3 fr.

Pour tous renseignements s'adresser : à Paris, aux chemins de fer d'Alsace et de Lorraine, 15, rue du Quatre-Septembre ; à la gare de l'Est, bureau des renseignements ; à la gare du Nord, bureau des renseignements ; et aux agences de voyages.

La Journée Sportive

CYCLISME

Le Grand Prix Arryn

C'est demain 5 août que sera donné à 15 heures le départ du **Grand-Prix ARRYN**, Lille-Carvin et retour (35 kil.), réservé aux jeunes gens de moins de 17 ans et membres de la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord, seule épreuve réservée aux jeunes.

Plus de 300 francs de prix en espèces seront distribués aux vainqueurs. Une somme de 10 francs, don des commerçants de la rue Manuel sera affectée aux jeunes de moins de 15 ans, avec cumul au classement général. Les engagements seront reçus jusqu'au départ au siège du **Vélo-Club ARRYN**, 70, rue Manuel, à Lille.

LE GRAND-PRIX DE WAZEMMES

Dimanche 19 août 1923, à 15 heures précises, course cycliste dénommée Grand-Prix de Wazemmes, réservée aux juniors de moins de 19 ans : Lille-Lens et retour, soit 50 kilomètres, organisée par le Comité des Fêtes de la rue de Juliers, avec le concours du Vélo-Club de Wazemmes 500 francs de prix. Au 1er, 60 fr. ; 2e, 50 fr. ; 3e, 40 fr. ; 4e, 35 fr. ; 5e, 30 fr. ; 6e, 30 fr. ; 7e, 30 fr. ; 8e, 25 fr., etc., au total 16 prix.

Plusieurs primes récompenseront les vainqueurs. Engagements, 3 fr. 50, reçus dès maintenant et jusqu'au départ chez M. Thuytschaever Pierre, l'ancien coureur cycliste bien connu, champion du Nord et du Pas-de-Calais amateurs 1914, 137, rue de Juliers, à Lille.

Le même jour, à 15 h. 15, course cycliste pour jeunes gens de moins de 13 ans.

Lille-Wattignies et retour, 10 kilomètres, doté de plusieurs prix en espèces et objets divers.

Engagements, 1 fr. 50 reçus à la même adresse que ci-dessus.

LE GRAND-PRIX DU « TELEGRAMME »

Notre confrère «Le Télégramme» organise demain son Grand-Prix doté de 5.000 francs de prix et d'un superbe challenge, ouvert aux coureurs possesseurs d'une licence de 1re, 2e, 3e, 4e catégories et débutants, des départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, sur le parcours Boulogne-Abbeville-Boulogne-Calais, soit environ 200 kilomètres.

Une épreuve intitulée Course des Aiglons du « Télégramme » réservée aux jeunes gens de 18 ans n'ayant jamais pris part à aucune épreuve cycliste, se courra sur la distance Boulogne-Marquise-Calais (35 kil.).

LE CIRCUIT DE MARCQ-EN-BARŒUL

La Jeunesse Cycliste de Marcq, qui a son siège, 58 rue Nationale, à Marcq, organise pour le 5 août, à 15 heures, une grande course cycliste sur un parcours de 60 kilomètres, en deux catégories sans handicap.

1re catégorie. — 1er, 100 fr. ; 2e, 70 fr. ; 3e, 50 fr., en tout 12 prix.

2e catégorie. — 1er, 30 fr. ; 2e, 25 fr. ; 3e, 20 fr. avec cumul au classement général. Les inscriptions sont reçues dès maintenant au siège, 58, rue Nationale. Primes à chaque tour.

Contrairement à ce qui avait été annoncé l'épreuve réservée aux jeunes gens de moins de 17 ans, qui devait se disputer le même jour est remise au lundi 6 août, à *5 h 30 du soir*.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au lundi à 5 heures.

LA COURSE CYCLISTE HALLUIN-BETHUNE ET RETOUR

Le premier Halluin-Béthune et retour qui se courra le 12 août prochain, est doté de 1000 francs de prix. Outre la liste que nous publions cidessous, de nombreuses primes seront ajoutées.

1er prix, 250 fr. ; 2e, 150 fr. ; 3e, 100 fr. ; 4e, 80 fr. ; 5e, 60 fr. ; 6e, 50 fr. ; 7e, une paire de roues ; 8e, 30 fr. ; 9e, 25 fr. ; 10e, 20 fr. ; 11e, 15 fr. ; 12e, 10 fr.

Quatre prix spéciaux seront répartis aux 4 premiers coureurs de la quatrième catégorie ou débutants.

1er prix, 40 fr. ; 2e, 30 fr. ; 3e, 20 fr. ; 4e, 10 fr.

Il est possible que les clubs viennent ajouter une fois de plus leurs noms au palmarès de cette belle épreuve.

En ce qui concerne l'arrivée au Parc Municipal, nous pouvons certifier que la piste est en bon état et d'ailleurs de nombreux coureurs ayant déjà procédé à des essais ont pu s'en rendre compte.

A ce propos « Les Amis du Sport d'Halluin » seraient reconnaissants aux futurs concurrents de ne pas attendre les derniers jours pour envoyer leurs adhésions définitives.

En attendant les coureurs, deux courses seront disputées dans l'intérieur du Parc Municipal.

A 2 heures, course de 10 kilomètres réservée aux adhérents du groupe cycliste Halluinois.

A 3 heures, course de 25 kilomètres réservée aux coureurs âgés de moins de 17 ans, 100 fr. de prix ; 1er prix, 40 fr. ; 2e prix, 30 fr. ; 3e, 20 fr. ; 4e, 10 fr.

Droit d'engagement, 3 fr., dossard compris, pour la course Halluin-Béthune.

1 fr. 50 pour les deux courses à l'intérieur du parc.

Les engagements sont reçus, 55, rue Ed.-Vaillant, Halluin.

UNE EPREUVE A WAZIERS

La Jeunesse Cycliste de Waziers rappelle qu'elle organise le dimanche 5 août 1923, une course cycliste sur le parcours Waziers-Arras et retour (55 kilomètres).

Cette épreuve est ouverte à tous les amateurs sans distinction. Le départ sera donné à 15 heures, établissement Carbonnelle Jules rue Léon-Gambetta, à Waziers où les engagements seront reçus jusqu'au moment du départ.

A l'issue de la course, grand carrousel vélocipédique.

Les Six Heures de Cambra

La **Maison DELAGE**, organise le jeudi 16 août prochain, sur le Circuit des Boulevards les Six-Heures de Cambrai, dotée de nombreux prix en espèces.

Contrôle à chaque tour au siège du Cyclo-Club Cambrésien, Café des Sports, 3, boulevard Faidherbe.

De nombreuses primes seront affectées à cette épreuve, qui est d'avance assurée de remporter un grand succès.

Les engagements (3 fr.) sont dès maintenant reçus au siège, 3, boulevard Faidherbe à Cambrai.

Le Circuit de Bohain

Voici les résultats de la course cycliste organisée par la Jeunesse Sportive Socialiste de Bohain.

1er, Racine, de Cambrai ; 2e, Arthur Dubois d'Haubourdin, **sur cycle LA NORDISTE** 3e, Fromaget ; 4e, Schlieg ; 5e, Baudry ; 6e, Harbeni ; 7e, Robas ; 8e, Quedé ; 9e, Begave ; 10e, Delfabir.

VELODROME DE L'U. S. D. M. A HENIN-LIETARD

Cité « La Parisienne »

Dimanche 19 août 1923, à 15 heures, grande réunion cycliste et pédestre, avec le concours de l'Harmonie des Mines de Drocourt 1 500 francs de prix

1re Course. — Challenge Austral, 10 tours de piste, 20 francs de prix

2e Course — Course pédestre, 10 tours de piste, soit 4 kil., 120 fr de prix en nature

3e Course. — Réservée aux membres de l'U S. D M, avec handicap, 25 tours. Prix offerts par les Commerçants de l'U S. D M.

4e Course. — A l'américaine de 2 heures, classement tous les 5 tours par addition de points, 6 prix ; 1er prix, 200 fr non compris les primes.

5e Course — A l'Australienne, 100 fr. de prix, 4 coureurs désignés

Le droit d'engagement pour chacune des courses est de 3 francs.

Les inscriptions pour l'Américaine devront être accompagnées d'une garantie de 20 fr. remboursable après la participation à la Course, déduction faite du prix d'engagement

Des dispositions spéciales pourront être prises pour les coureurs habitant à plus de 30 kilomètres et n'ayant pas été primés

Pour tous renseignements et engagements s'adresser chez M Planchon, au siège de la Société, à « La Parisienne », Hénin-Liétard, avant le 10 août, dernier délai

ATHLETISME

LES EPREUVES PRE-OLYMPIQUES DE DENAIN

Demain dimanche 5 août, va se disputer pour la première fois en notre ville, sur le terrain sportif de la place Pierre-Baudin, ce si populeux quartier des épreuves pré-olympiques qui mettront aux prises les athlètes comptant à l'effectif des sociétés athlétiques ou les individuels des régions de Lille, Valenciennes, Douai et Cambrai.

On peut dire que ces épreuves seront âprement disputées par un lot relevé de concurrents et nous vaudront une belle démonstration du muscle.

L'honneur de la préparation de ces épreuves revient, non seulement à Denain-Athlétique, mais encore à MM. Jean-Baptiste Carlier et Braconnier, qui ont été l'âme de ces épreuves, ainsi que la Société d'Education Physique de Denain qui les a secondés dans leur lourde tâche.

Cette belle fête commencera à 13 h. 30 pour prendre fin à 17 h 30 L'Harmonie des Forges de Denain, donnera un grand concert durant cette grandiose démonstration.

COURSE A PIED

COURSE BELIERE

L'Association Sportive Lilloise qui organise pour la 4e année, la Course Bélière, reçoit actuellement de nombreux prix offerts par de généreux donateurs et il n'est pas exagéré de dire que leur montant sera plus élevé que celui de l'an dernier qui était de 700 fr. Nous publierons dans un prochain numéro la première liste, ainsi que le lieu d'exposition des principaux prix.

Il est rappelé que l'épreuve qui se dispute sur 7 kilomètres (Nouveau Boulevard) le 19 août 1923, à 16 heures, est ouverte :

1° aux amateurs et indépendants ;

2° aux membres des sociétés de gymnastique, d'éducation physique et de préparation militaire.

Les engagements : deux francs par coureurs et trois francs par équipe de 5 coureursdisputant les Coupes Bélière ou Cacan, sont reçus chez M. Georges Vyt, 42, rue Nationale, à Lille où le règlement de l'épreuve est à la disposition des clubs et des futurs concurrents

NATATION

LA FETE DES PUPILLES DE NEPTUNE DE LILLE

La fête de natation organisée par les Pupilles de Neptune de Lille, aux Bains Municipaux de la rue d'Armentières, le dimanche 5 août, à 15 heures, est appelée à obtenir le plus grand succès.

En outre des épreuves réservées aux membres des sociétés, des 50, 75 et 10 mètres, plongeons, etc., la société a reçu l'adhésion formelle de Mlle Ernestine Lebrun, championne et recordwoman de France, toutes distances et de M. Henri Padou, champion et recordman de France de vitesse, qui feront entre eux, un match de vitesse pour essayer, si possible d'abaisser leurs précédents records.

Deux matches de water-polo se joueront *pendant la fête* :

Le 1er mettra aux prises les Nageurs des Pupilles de Neptune et la section des Nageurs de la Roubaisienne.

Le 2e se jouera en vue du match France-Belgique du 12 août, entre l'équipe de France et les meilleures réserves du Nord.

CYNOPHILIE

CONCOURS NATIONAL DES CHIENS DE DEFENSE

Le Club du Chien Berger de Défense de Lille rappelle que son concours de chiens de défense, des dimanche et lundi de la Braderie, 2 et 3 septembre, est ouvert indistinctement à tous les amateurs faisant partie ou non, d'un ou de plusieurs clubs et que la clôture des inscriptions ne va plus tarder. Avis aux retardataires.

Les trois juges sont : MM. Leleux, de Saint-Amand ; Verbanck, de Thiant et Bardou, de Lille.

Pour tous renseignements écrire au Secrétariat du C. C. B. D., 21, rue de Turenne, à Lille.

LE CHAMPIONNAT INTERNATIONAL DES CHIENS SAUVETEURS

Organisé pour la première fois l'an dernier, par la Ligue Nationale de Natation, le Championnat International des Chiens Sauveteurs, a obtenu un franc et légitime succès. Cette année encore, cette belle fête du chien utile aura lieu dans le Bassin de l'Ile des Cygnes, à Grenelle, le 15 août, au cours de la deuxième journée du Grand-Prix de Paris des Joutes Lyonnaises, match Paris-Lyon pour la Coupe Dubonnet.

Les engagements (5 fr.) et toutes demandes de renseignements doivent être adressés à notre confrère Léon Manaud, 5, cité Bergère, Paris (9e).

HIPPISME

COURSES A VICHY

Première Course. — 1 Impasse (Hobbs), g 24.50 p. 10 50 . 2 Emir X (Gaudinet), p. 12.50 ; 3. Violetta (Meunier), p 16 50

Deuxième Course. — 1 Perle noire (Stern), g 12 00, p. 8.00 2 Olive Bleue (Meunier) p. 19.50 , 3 Henriette d'Orléans (Haynes), p. 23 50.

Troisième Course — Le Revoir (M. Allemand), g 10.50 p 6.00 2 Diable au Corps (Chancelier), p. 6.00 3 Double Blanc (Jennings), p. 5.50

Quatrième Course — 1 Clavières (Stern), g. 17.00 p 6.50 2 Xénophanes Jennings p 6.50.

Cinquième Course — 1 Gallaud (Lassard) g. 156.00. p. 36 00 ; 2 Frimousse S[illegible]), p. 13.50.

Dans l'Enseignement Primaire du Nord

MOUVEMENT DU PERSONNEL

— SUITE —

Sont nommées Directrices ou titulaires d'école à :

Armbouts-Cappel . me Dequecquer, de Drincham , Armentières, rue de Quesnoy : Mme ..car, de Saint-Pol-sur-Mer ; Saint-Pol-sur-Mer ; Mme Ducrocq, de Bourbourg V. ; Bourbourg V. ; Mlle Vandermeersch, d'Arnèke ; Arnèke Mlle Verbaare, de Flers (D) ; Aubry . Mme Falce, d'Aulnoye (A) ; Aulnoye (A) Mme Vaissier, de Sailly (C) ; Sailly (C) : Mme Hayez, de Saint-Python ; Auby Mlle Coquant, de Bouchain ; Bouchain : Mme Cagniot, d'Aniche ; Bousies (maternelle), Mme Joveniaux, de Poix-du-Nord ; Bergues (mat.) . Mme Liébart, de West-Cappel ; Bottrechies . Mlle Dehove, de Bruay Centre ; Boeseghem ; Mme Rolin, de Boeseghem ; Aix-lez-Orchies . Mme Manein, de Villers-Plouich ; Villers-Plouich . Mme Wachet, de Comines ; Bousignies-sur-Roc : Mlle Monier, de Morbecque (Le Parc) ; Boussois : Mlle Bourgois, de Beaufort ; Beaufort . Mme Debruge, de Beaufort ; Mecquignies : Mme Duvivier, de Jonlain ; Bruille-Notre-Dame (NO) : Mme Pommerolle, de Bruille-Notre-Dame ; Cambrai, rue Paul-Bert : Mme Wasson, de Cambrai Saint-Druon ; Cambrai Saint-Druon : Mme Ségard, de Basuel ; Cambrai Allée Saint-Roch Mlle Guidez, de Flines-lez-Raches ; Flines-les-Raches, rue Delcroix : Mme Aubry, d'Esquerchin ; Esquerchin Mlle Morelle, d'Awoingt ; Awoingt : Mme Vilette, de Cambrai ; Caudry, rue Chanzy : Mme Robert, de Cambrai, rue du Temple ; Cambrai, rue du Temple Mlle Leteneur, de Lourches ; Lourches : Mlle Pouille, d'Haveluy ; Haveluy ; Mme Bréchette, de Famars ; Famars . Mlle Derbière, du Rosult ; Le Rosult : Mlle Monnier, du Rosult ; Château-l'Abbaye : Mme Desmarets, de Mortagne ; Clary (maternelle) : Mlle Delgrange M., institutrice du Gers ; Condé-Mâcou : Mme Barillaux, d'Assevent ; Gruson ; Mme Desort, de Warlaing ; Warlaing : Mme Jorez, de Petite-Synthe (B. V.) ; Aniche : Mlle Ségard, de Maroilles ; Maroilles : Mlle Clochez, de Vieux-Reng ; Vieux-Reng : Mme Hazard, de Recquignies ; Douai, rue de Lille (maternelle) : Mme Dudoignon, de Gravelines (Les Huttes) ; Gravelines (Les Huttes), maternelle : Mme Cordier, de Gravelines (Petit-Fort) ; Dunkerque, rue de la Paix : Mlle André, de Dunkerque, rue de Lille ; Dunkerque, rue de Lille : Mme Gœtgheluck, de Bergues ; Bergues . Mlle Mours, de Crochte ; Uxem : Mme Deléans, de Dunkerque, rue de la Paix ; Eecke : Mme Marissael, de Vieux-Berquin ; Ennevelin : Mlle Fourneau, de Steenwerck-Le Mortier ; Flines-les-Mortagne : Mlle Douaio, d'Estourmel ; Estourmel : Mlle Postel, de Fontaine-au-Bois ; Flines-le-Rouillon : Mme Goujon, institutrice de la Marne ; Fontaine-au-Pire : Mme Lenotte, adjointe à Fontaine-au-Pire : Fourmies Place (maternelle) : Mme Leroy, de Fourmies Trieux ; Fourmies Trieux (maternelle) : Mme Culot, de Glageon ; Glageon (maternelle) : Mlle Hoguet, de Trélon ; Fromelles : Mme Parent, de Booseghem ; Glageon : Mlle Manesse, de Floyon ; Floyon : Mlle Lhomme, de Wignehies ; Marbaix : Mme Delassaux, de Trélon ; Hamel : Mlle Lefebvre, de Lallaing ; Hasnon : Mlle Rouzé, de Leval ; Leval : Mlle Lhoir, de Ghissignies ; Ghissignes : Mlle Paquet, d'Hélesmes ; Herzeele : Mme Sorin, de Wallon-Cappel ; Wallon-Cappel : Mme Fournie, institutrice du Bas-Rhin ; Hestrud : Mme Carniaux, de Sains-du-Nord ; Houdain-lez-Bavay : Mlle Fournier, de Douchy ; Bailleul Outtersteene : Mme Croquette, de Bailleul Outtersteene ; La Gorgue : Mme Liard, de Bailleul Stoont'je ; Bailleul Stoont'je : Mlle Domerssemen, de Saint-Jans-Cappel ; Gussignies : Mme Dobras, Haveluy ; Lambres : Mme Crinon, de Férin ; Férin : Mme Lefrançois, de Dorignies (maternelle) ; Lesquin : Mme Boyaval, de Baisieux-le-Grand.

Lille, rue de Tournai : Mlle Druant, de Lille, rue Léonard-Danel ; Lille, rue Léonard-Danel : Mme Opart, de Lille, faubourg de Béthune ; Lille, faubourg de Béthune : Mme Imbert, de Nomain ; Nomain : Mme Maison, de Wahagnies ; Wahagnies : Mlle Damie, d'Ennetières-en-Weppes ; Ennetières-en-Weppes : Mme Dumortier, d'Hondeghem ; Hondeghem : Mlle Hahn de Merville, Haute Rue ; Lille : rue G.-Worniers : Mlle Lepape, de Lille, rue Louis-Faure ; Lille, rue Louis-Faure : Mlle Hérard, d'Armentières, rue Marceau ; Avesnes (mat.) : Mme Petit

---

FEUILLETON DU 5 AOUT 1923 — N° 89

L'ANNEAU D'ARGENT

Grand roman d'amour par Georges de BOISFORET

TROISIEME PARTIE

De l'amour à la mort

I

A LONDRES

(Suite)

...Les registres, soigneusement tenus, en font foi.

...Mais, depuis, jamais plus il n'entendit parler d'elle.

...Elle a complètement disparu...

...C'est pourquoi — à moins d'un miracle — je ne crois pas qu'il soit possible d'apprendre ce qu'il est advenu d'elle.

— Il le faut pourtant...

...Les recherches devraient-elles durer plusieurs années, devraient-elles même durer jusqu'à mon heure dernière, je ne les abandonnerais pas...

...Vous parlez de miracle ?

...Les miracles, ce sont les hommes qui les font.

...Et puisque Lucette Printemps a séjourné en Russie, en Grèce et en Egypte, c'est de ce côté qu'il faut diriger votre enquête...

...Peut-être dans l'un de ces pays, qui lui furent hospitaliers, est-elle retournée...

...Peut-être s'est-elle établie là pour toujours...

...Et puis,même si elle s'est fixée ailleurs, cherchez, c'est votre métier... cherchez sans relâche...

...Je paierai ce qu'il faudra...

...Mais je veux savoir si cette femme existe encore...

...Je veux savoir où elle s'est réfugiée... où vit l'enfant envers qui j'estime avoir une dette sacrée à acquitter.

Maître Johnson fut frappé du ton énergique sur lequel Heurtaux avait prononcé ces paroles...

— Soit, je chercherai, dit-il.

...Mais l'homme livré à ses propres forces ne peut rien si la Providence ne lui vient pas en aide.

Jacques ne répondit pas.

……………………………………

Silencieux, la tête courbée, il songeait.

Son interlocuteur déclara :

— Voulez-vous, maintenant, que nous nous entretenions de la seconde enquête dont vous m'avez chargé ?

... De celle qui concerne Frédéric Mauroy ?...

A ce nom, Jacques tressaillit.

Il sembla s'arracher brusquement aux pensées profondes qui l'absorbaient.

— Oui... j'allais moi-même vous le demander... Parlez ; je vous écoute... Frédéric Mauroy ?...

— Frédéric Mauroy, mon cher monsieur, n'est plus à Kerloff.

Le Français s'attendait-il à cette nouvelle ?

On eût pu le croire.

Car il n'en manifesta pas de surprise.

— C'est, à la suite de la crise qui sévit en ce moment sur les mines de l'Oural, qu'il a dû abandonner son poste ?

— Non...

...La crise est récente, en somme...

...Elle remonte à quatre ou cinq mois au plus...

...Or, il y a près d'une année que l'ingénieur ne fait plus partie du personnel de Kerloff...

...Il avait là une position brillante...

...Le directeur, vieillard rigoriste, intraitable sur les questions d'honneur, membre influent de la noblesse moscovite, l'avait en grande estime...

...Cette estime, il la lui eût toujours conservée sans doute.

...Mais, un matin, il reçut dans son courrier un article de journal par lequel il apprenait avec stupeur que son subordonné, que son protégé était le fils d'un homme n'avait échappé au bagne que par le suicide...

« Qui avait envoyé cet article ?

« Un ennemi de l'ingénieur certainement.

« Quelqu'un qui avait intérêt à lui nuire, à le perdre sans retour dans l'esprit de ses chefs...

« Si c'était là le but poursuivi, — à l'aide d'un procédé vil, profondément canaille, convenez-en — ce but fut atteint, dépassé même, peut-être...

« A partir de ce jour, l'attitude du directeur envers Frédéric Mauroy changea complètement...

... Affronts, duretés, mépris, le malheureux eut tout à supporter...

... La vie devint pour lui intolérable .

... Elle fut un véritable enfer...

... Pourtant il acceptait tout sans murmurer... avec une patience... avec un courage inlassable...

... Il tenait à sa place fermement, désespérément, comme chacun tient, ici-bas, a ugagne-pain grâce auquel il subsiste .

... Mais, quoi qu'il fît, il ne pouvait éviter le malheur qui — comme la foudre — devait le frapper...

« Le traité qui le liait aux mines de Kerloff était près de sa fin... On avait promis de le lui renouveler... dans des conditions plus avantageuses encore... la sécurité était parfaite... Il envisageait sans crainte l'avenir...

« Peut-être même — le pauvre garçon — avait-il bâti des projets de bonheur.

« Or, à l'expiration de ce traité, le directeur.. sous le prétexte d'une ralentissement dans la marche des affaires — et à cette époque, en vérité, ce n'était là qu'un prétexte, car rien ne faisait prévoir la débâcle prochaine — le directeur déclara à Frédéric Mauroy que ses services étaient devenus inutiles et qu'il eût à chercher ailleurs un emploi...

« Le congé était sec, brutal même.

« Pour l'ingénieur, c'était l'anéantissement de toutes ses espérances...

... Du jour au lendemain... alors qu'il se croyait à l'abri de tout souci matériel.. il se trouvait aux prises avec les embarras — souvent insurmontables — de l'existence...

... Le malheur, je vous l'ai dit, s'était abattu sur lui comme la foudre.

Les yeux baissés, Jacques écoutait, sans l'interrompre, son interlocuteur.

Avec — dans la voix — une angoisse qu'il s'efforça... en vain... de dissimuler, il interrogea :

— Après avoir... quitté Kerloff... où est-il allé ?...

— Ah ! c'est là que l'enquête est devenue difficile.

— Pourtant...

— Achevez.

— Vous m'avez dit... que votre correspondant... avait réussi à la mener à bonne fin.

— C'est exact.

— Alors... faites-moi grâce des détails... Parlez-moi seulement de ce qu'il m'importe de savoir.

— Soit. Connaissez-vous Bédyr ?

— Non.

— Eh bien !... Bédyr est une petite localité... perdue au fond des solitudes slaves... à cent kilomètres environ de Kerloff... C'est là que, après son renvoi — sans se confier à personne, sans dire où il se rendait — Frédéric Mauroy s'est fixé

— Mais... pour quelle raison ?... Je ne vois pas bien.

— ... Ce qui l'a conduit... et ce qui le retient encore là-bas ?... Je crois être en mesure de vous l'apprendre...

... De Bédyr à Stomks, la ville la plus proche, une société industrielle a entrepris la construction d'un chemin de fer vicinal...

... Frédéric Mauroy, qui sans doute ne voulait pas — et cela se comprend — rentrer en France dénué de toutes ressources, a trouvé là à s'employer, non pas en qualité d'ingénieur — la place était déjà prise — mais comme simple surveillant des travaux...

... Il a des appointements infimes.

... Espère-t-il qu'un jour on rendra justice à son savoir... qu'on l'appellera à un poste plus important, plus en rapport avec ses aptitudes ?...

... Peut-être...

... En tout cas, il faut à cet homme, pour supporter tant de misères imméritées, une grande force d'âme, une volonté indomptable...

Jacques s'était mis debout.

De la main, nerveusement, il jouait avec la pomme d'or de sa canne.

Il dit :

— Bien... je vous remercie de ces renseignements...

... Vous n'en avez pas d'autres à me communiquer ?

— Non.

... Vous m'avez chargé de m'informer si le nommé Frédéric Mauroy, ingénieur des mines, résidait toujours à Kerloff et quelle était exactement sa situation présente.

... Sur ces deux points, je vous ai donné satisfaction.

... Je ne me suis pas inquiété du reste.

... Désirez-vous que je pousse plus loin mon enquête ?

— C'est inutile. J'en sais assez comme cela.

... Plus tard, nous verrons.

Un instant il demeura sans rien dire.

Pensif une fois encore.

A quoi songeait-il ?

A ce que venait de lui révéler maître Johnson ?...

(*A suivre*).